



INDEMNITE JOURNALIERE SELON LCA Nouveaux assurés Taux 2026 en % des salaires

Personnes assurées

- Les membres de la Fédération des Entreprises Romandes – Valais (**FER-Vs**) ou de l'Union Commerciale Valaisanne (**UCOVA**) (employés, employeurs et indépendants)

Prestations assurées

- 80 % du salaire
- Couverture élargie (20 % complément)
- Durée des prestations 730 jours dans une période de 900 jours
- Avec imputation du délai d'attente

Taux pour les indépendants

MALADIE et ACCIDENTS

Délai d'attente en jour		2	10	21	30	60	90	120
80 % du revenu soumis à cotisations AVS	%	3.65	2.70	2.30	1.65	1.05	0.95	0.90
20 % complémentaire	%	1.00	0.80	0.70	0.40	0.35	0.30	0.25

MALADIE

Délai d'attente en jour		2	10	21	30	60	90	120
80 % du revenu soumis à cotisations AVS	%	3.10	2.50	2.05	1.45	1.00	0.80	0.75
20 % complémentaire	%	0.95	0.75	0.55	0.40	0.35	0.30	0.25

Taux pour les employés

MALADIE

Délai d'attente en jour		2	10	21	30	60	90	120
80 % du salaire	%	3.10	2.50	2.05	1.45	1.00	0.80	0.75
20 % complémentaire	%	0.95	0.75	0.55	0.40	0.35	0.30	0.25

Taux prestation de maternité

		★	★★	★★★	★★★★	★★★★★	★★★★★★
Couverture	%	80	80	80	100	100	100
Durée en jours		98	112	140	98	112	140
Taux de prime	%	0.10	0.24	0.52	0.40	0.57	0.92

Taux prestation de paternité

		★	★★	★★★	★★★★
Couverture	%	80	80	100	100
Durée en jours		14	28	14	28
Taux de prime	%	0.01	0.15	0.06	0.24